

LABARDE

LAMAROUE

LUDON-MÉDOC

MACAU

MARGAUX

LE PIAN-MÉDOC

SOUSSANS



Notre Communauté de Communes Médoc Estuaire est une structure de coopération intercommunale.

Cela signifie que les élus représentant les onze communes qui la composent ont, dans une démarche volontaire, décidé de « s'associer » en décembre 2002, pour œuvrer ensemble.

Cette démarche volontaire est basée sur deux valeurs essentielles:

- · la solidarité
- · la mutualisation

Aujourd'hui, *Médoc Estuaire* est construite sur des projets communs et répond à des besoins de développement communs avec, pour objectif, de satisfaire au mieux les attentes de l'ensemble des résidents de notre territoire.

A ce jour, les élus qui animent notre CdC n'ont jamais failli à leurs engagements.

Les Communautés de Communes, en général, et *Médoc Estuaire* en particulier, sont des structures de proximité basées sur un fonctionnement démocratique local. Les élus de la CdC sont aussi vos élus communaux. Ils sont garants de la gestion communautaire comme de leur gestion communale. A ce titre, ils en sont aussi directement responsables.

La réforme proposée par Monsieur le Préfet D. SCHMIT, développée par ailleurs, va à l'encontre de tout ce que je viens d'évoquer:

- · une décision autoritaire, contrainte et forcée se substituerait à notre démarche volontaire.
- un système administratif et technocratique remplacerait notre gestion de proximité.
- · l'identité Médocaine, reconnue et revendiquée des communes de Ludon-Médoc, Macau et du Pian-Médoc disparaîtrait dans une métropole avec laquelle elle partage peut-être les bassins d'emplois mais sûrement pas le mode de vie.
- · La Communauté de Communes « restante » serait dans l'incapacité de mener à bien les nombreux projets structurants qu'elle a engagés.

Pour toutes ces raisons et parce que nous sommes aussi attachés à notre territoire qu'ambitieux pour son avenir, nous nous opposons, tous solidairement, à ce volet de la réforme proposée par Monsieur le Préfet.

Médoc Estuaire est un territoire cohérent et solidaire. Nous nous battrons pour qu'il le reste.

#### **Gérard DUBO**

Président de la Communauté de Communes Médoc Estuaire



A chaque parution, nous vous présentons les délégués communautaires d'une commune. Dans ce numéro, les délégués communautaires du **Pian-Médoc** 

# Je Journal Juillet 2011

ARCINS ARSAC

CANTENAC

CUSSAC-FORT-MÉDOC

LABARDE LAMARQUE

LUDON-MÉDOC

MACAU MARGAUX

LE PIAN-MÉDOC

SOUSSANS



Didier MAU Virginie GARNIER
Maire du Pian-Médoc Adjointe au Maire



Anne-Marie BENTEJAC Adjointe au Maire



Christian VELLA Adjoint au Maire



Bernard FRAICHE Adjoint au Maire



Annick MORA Adjointe au Maire

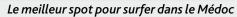


Michel LANCADE Adjoint au Maire



Josette JEGOU Adjointe au Maire

#### www.cc-medoc-estuaire.fr



Voilà une adresse à glisser dans vos favoris. Le nouveau site de la Communauté de Communes est bien plus qu'une vitrine. Services, actualités, programmes, démarches en ligne, le portail de votre Communauté de Communes se révèle à vous dans toute sa praticité et sa simplicité. Découvrez-le page 15 et sur vos écrans préférés.



#### Sommaire

Réforme territoriale p04-05 Travaux en cours p06

Travaux en cours
Projets et perspectives
Enquête transports

Social p 07 Environnement p 08-09

Environnement
Mieux gérer les déchets
Une réglette à détacher

Tourisme p 10

Événements p11

Budget p12-13

Jeunesse p14

Le nouveau site CdC p 15

Fonctionnement de la Communes

p 16

# Notre Communau au cœur de la réforme des



Coup de tonnerre en avril dernier lorsque le Préfet de Gironde a dévoilé ses projets de refonte du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). Il existe actuellement 45 communautés de communes dans le département, sa proposition n'en conserverait que 21 pour recomposer la carte de l'intercommunalité. Concernant l'arrondissement de Bordeaux, la proposition majeure est la création d'une « métropole » regroupant la CUB, la Communauté de Communes de Cestas-Canéjan et les Communes de Martignas-sur-Jalles et Saint-Jean-d'Illac ainsi que trois communes de notre Communauté de Communes, Le Pian-Médoc, Ludon-Médoc et Macau.

Cette proposition hypothèque l'avenir de **Médoc Estuaire** et nos élus y sont clairement défavorables. Vous trouverez ci-dessous des éléments pour mieux comprendre le projet de réforme et les étapes de consultation à venir.

## La réforme des collectivités territoriales

La loi du 16 décembre 2010 s'est donnée une triple ambition: simplifier les institutions locales, renforcer la compétitivité des territoires et faire progresser la solidarité territoriale.

Entre autres points, la loi prévoit ainsi le remplacement des conseillers généraux et régionaux par un élu local unique: le conseiller territorial. Elle dote également les départements et les régions de compétences exclusives, qui ne pourront pas être exercées par un autre niveau de collectivités, afin de réduire le nombre d'échelons. Elle crée une nouvelle catégorie d'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI): la Métropole, pour les zones urbaines atteignant 500 000 habitants.

Enfin, la loi organise une refonte de l'intercommunalité, tant au niveau des EPCI (catégorie à laquelle appartient notre Communauté de Communes) que des différents syndicats de gestion (eau, voirie, assainissement...).

#### Le cas de Médoc Estuaire

Le projet présenté le 14 avril dernier par Monsieur le Préfet décline différentes propositions de rationalisation des EPCI à fiscalité propre dont une concerne directement Médoc Estuaire.

Concernant notre Communauté de Communes, il s'agirait d'en réduire le périmètre en rattachant les Communes de Ludon-Médoc, Macau, et Le Pian-Médoc à la future Métropole.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire considère que cette partition de notre Communauté de Communes va à l'encontre des objectifs généraux fixés par la loi, notamment parce que le poids démographique et économique des 3 communes concernées n'est pas suffisant pour avoir un quelconque impact sur la compétitivité de la « Métropole »: ces trois communes représentent actuellement plus de la moitié de la population du territoire, contre 0.02% de la population de la future Métropole. Leur identité médocaine serait en outre diluée

dans cette immense agglomération.

La perte des 3 communes nuirait également considérablement à la compétitivité du territoire de Médoc Estuaire, et même au Médoc dans son ensemble. La Communauté de Communes, ainsi appauvrie, serait dans l'incapacité financière de mener à bien des projets structurants et porteurs d'avenir, comme le projet d'équipement touristique de Margaux.

Enfin, elle ferait voler en éclat la solidarité territoriale réelle et effective entre nos 11 communes sans pouvoir la remplacer. Les trois communes concernées regroupent des pôles économiques, des crèches, des services dont bénéficie l'ensemble du territoire.

En choisissant de travailler ensemble depuis 2002, nos 11 communes se sont dotées de moyens supplémentaires pour améliorer la compétitivité et l'attractivité d'un territoire géographique, humain et économique cohérent.

# té de Communes collectivités territoriales







#### Ce qu'apporte la Communauté de Communes

Dès sa création, Médoc Estuaire a pris en charge avec dynamisme et volontarisme l'ensemble des compétences obligatoires dévolues aux Communautés de Communes :

En termes d'aménagement et de développement économique, la collectivité a engagé dès 2004 un important programme d'investissements permettant de mieux accueillir les entreprises: nouvelles zones d'activités, requalification des zones existantes, réserves foncières à vocation Elle a également participé économique. aux travaux de réaménagement du port de Lamarque et conduit actuellement une étude ambitieuse pour aménager l'ensemble de sa façade estuarienne.

Gestionnaire de plus de 58 km de voirie qui relient les communes entre elles, la CdC Médoc Estuaire a investi près de 6 millions d'euros pour entretenir et améliorer les voies.

Pour répondre aux besoins d'accueil des plus jeunes, la CdC s'est engagée dès 2003 dans la construction d'une structure multi accueil sur Ludon-Médoc de 30 places, puis dans la réhabilitation de la halte garderie en multi accueil du Pian-Médoc. Elle a créé un Relais Assistantes Maternelles itinérant avec 6 antennes couvrant l'ensemble du territoire.

Enfin en 2010, c'est une micro crèche de 9 places qui a été ouverte à Cantenac.

Parallèlement Médoc Estuaire a repris la gestion des 6 ALSH sur nos communes et a développé leurs activités lui permettant de passer de moins de 20000 journées/enfant en 2005 à plus de 30 000 en 2010, tout en organisant des minicamps de vacances pour les plus de 11 ans.

Depuis 2002, la CdC s'occupe également de l'élimination et de la valorisation des déchets, avec la mise en place du tri sélectif (2005), la gestion des déchèteries et la mise en place depuis 2008 d'un programme de réduction des déchets.

Allant plus loin que la prise en charge des compétences obligatoires, la CdC Médoc Estuaire a choisi d'exercer pleinement certaines compétences facultatives, anticipant par làmême la loi pour renforcer l'intercommunalité: réalisation d'un Programme Local de l'Habitat, accueil des gens du Voyage, création d'une police communautaire, aménagement numérique du territoire, développement touristique, contrôle de l'urbanisme, etc.

Ces nombreuses réalisations, ainsi que les projets en cours (en page 6 de ce journal) forment un bilan d'actions très positif au crédit de Médoc Estuaire et justifient pleinement l'existence de notre Communauté de Communes, qui doit maintenant faire valoir ce dynamisme auprès de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI).

#### Débats et calendriers

De mai

nombreuses réunions publiques ont été ou vont être organisées dans les communes concernées afin d'informer les populations et d'échanger avec

elles, les délibérations des CdC devant être connues avant le 15 août.

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale se réunira ensuite pour étudier les positions des collectivités. Cette commission est composée de 40 % de représentants des communes, de 40 % de représentants d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, de 15% de représentants du département et de 5% de représentants de la région. En Gironde, elle compte 53 membres élus. La CDCI est présidée par le préfet de Gironde, M.Stefanini. Les communes et collectivités auront l'occasion de faire entendre leur voix, proposer des amendements ou des suggestions par rapport au schéma présenté le 14 avril. La mise en œuvre de ce schéma débutera dès sa publication par le Préfet et devra être achevé au plus tard le 1er juin 2013.

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale devant être adopté avant le 31 décembre 2011, la décision de la Commission interviendra donc courant dernier trimestre 2011.

#### **REPÈRES:**

CdC: Communauté de Communes

CDCI: Commission Départementale de Coopération Intercommunale EPCI: Etablissement Public de Coopération Intercommunale SDCI: Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

# Projets et spectives

Sans cesse en mouvement, Médoc Estuaire s'est fixé une feuille de route ambitieuse et dynamique pour les mois et années à venir. Tour d'horizon de projets qui témoignent de la diversité des compétences exercées par la Communauté de Communes.

#### Bien-être pour tous

#### Plate-forme gérontologique :

Pour améliorer la vie quotidienne de nos anciens, Médoc Estuaire met en place une plate-forme gérontologique, dont la première étape s'est concrétisée par la mise en place d'un service de portage des repas (à lire en page 7). Suivront dans le courant de l'année une réflexion pour le soutien aux aidants et l'étude d'un dispositif d'accueil temporaire.



#### Personnes à mobilité réduite :

la loi de 2005 fait obligation aux collectivités territoriales de rendre accessibles à tous, les espaces et établissements publics, en ayant établi un diagnostic d'accessibilité avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Anticipant cette échéance, Médoc Estuaire a lancé les diagnostics auprès des 11 communes en mutualisant cette phase d'études.

#### Eaux et assainissement

Réalisation d'un schéma communautaire des eaux pluviales: Cette étude, menée avec un cabinet spécialisé, vise à réaliser un état des lieux des réseaux existants et apporter des dimensionnements de réseaux adaptés aux flux des deux bassins versants des jalles qui reçoivent nos eaux pluviales.

#### Eaux usées et potables :

Répondant ainsi à la loi de 2010 sur la réforme des collectivités territoriales, l'intercommunalité a engagé une réflexion visant à réduire le nombre de syndicats sur le territoire. Une étude va être lancée pour envisager la gestion commune des réseaux Eaux Usées et Eaux Potables en lieu et place des 4 syndicats existants. L'objectif étant de délivrer une eau potable de qualité égale sur les 11 communes, d'uniformiser les coûts et les services rendus aux usagers.

Merci de consacrer quelques minutes à compléter cette enquête. Vous pouvez la renvoyer ou la déposer dans votre Mairie ou à la Communauté de Communes

#### Gestion des déchets

#### Résorption des décharges sauvages :

La Communauté de Communes réalise actuellement un état des lieux de tous les endroits ayant été utilisés comme décharges sauvages avant la mise en place des déchèteries. Ce diagnostic permettra de définir les moyens à mettre en œuvre pour remettre ces lieux en état et améliorer ainsi l'environnement des habitants.

#### Aménagement et transport

#### Voirie

Au-delà des 58 km de voiries communautaires déjà gérées, Médoc Estuaire souhaite aller plus loin en reprenant l'ensemble de la compétence voirie. Plusieurs pistes d'évolution sont à l'étude conduisant au transfert total de la gestion voirie des communes vers l'intercommunalité (environ 280 km). Un diagnostic de l'état de l'ensemble du linéaire est en cours.

#### Implantation d'une gendarmerie:

La Communauté de Communes finance l'achat d'un terrain d'assiette dédié à la future gendarmerie.

#### Déplacements individuels :

Une réflexion est engagée avec le Conseil Général et le Conseil Régional pour minimiser l'usage de la voiture individuelle en direction de l'agglomération et améliorer les liaisons vers les gares de Margaux, Macau, Ludon-Médoc et plus au nord, Moulis.

# Vos témoignages nous feront avancer

Dans ce journal est insérée une enquête sur vos modes de déplacements actuels: comment vous déplacez-vous, vers où, à quelle fréquence, pour quel usage, etc?

Nous nous intéressons également à vos souhaits éventuels : des navettes, des connexions plus régulières vers d'autres pôles de transport...

Notre objectif, en vous sollicitant ainsi, est de recueillir le plus grand nombre de témoignages afin de développer notre offre de transport en commun, en liaison avec les lignes ferroviaires régionales, les lignes de bus du Conseil Général et le réseau de la CUB.



#### Inscrivez-vous pour être averti des risques de catastrophes naturelles

La Communauté de Communes vient de souscrire à un système d'alerte permettant de faire face efficacement et rapidement aux risques naturels tels que les tempêtes, inondations et incendies. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde qui est de la responsabilité de votre commune. Le service «Dispositif Alerte Info» sera opérationnel courant juillet.

# D!spositif alerte info

## Une alerte personnalisée

En cas d'alerte émanant de la préfecture, un sms ou un message vocal est envoyé à toutes les personnes qui se seront inscrites gratuitement à ce service. Chaque municipalité décide du contenu du message et de sa fréquence de répétition.

#### L'inscription: une démarche volontaire

Chaque administré doit faire la démarche de s'enregistrer sur le site internet ou en mairie. Le formulaire sera très prochainement en ligne, nous vous conseillons donc de vous y rendre régulièrement.

# Portage des repas

# Solidarite et lien social au menu de la Communaute de Communes

Les personnes fragilisées ou âgées n'ont pas toujours l'énergie de réaliser des repas sains et équilibrés ou tout simplement de faire les courses. Dans un souci de solidarité, les élus ont choisi de mettre les bouchées doubles envers cette population. Il ne s'agit pas seulement d'assistance alimentaire, mais bel et bien d'un engagement qui repose sur une attention de proximité, une détermination à tisser un véritable lien social et lutter contre l'isolement. Cette nouvelle prestation s'inscrit dans le cadre des services de maintien à domicile, son fonctionnement est simple, agréable et surtout, respecte les habitudes, envies et situations de chacun.

#### Qui peut bénéficier de ce service?

Les personnes âgées, handicapées ou habitants des communes de la Communauté de Communes en incapacité temporaire ou permanente d'assurer leur alimentation.

#### Quelle est la composition d'un repas?

Il s'agit d'aliments équilibrés et variés, préparés par une cuisine centrale qui tient compte des besoins de chacun (régime sans sel, diabétiques, régimes spéciaux, etc.). Ces repas sont conditionnés dans des barquettes allant au four à micro-ondes.



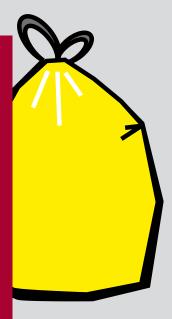
#### Comment s'effectue la livraison?

Les repas sont livrés en liaison froide au moyen de véhicules réfrigérés, conformément aux conditions requises par le directeur des services vétérinaires, respectant ainsi rigoureusement les règles d'hygiène. Ils sont présentés sous barquettes operculées.

La livraison à domicile est assurée par le personnel de la Communauté de Communes MEDOC ESTUAIRE.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact auprès de la Communauté de Communes au 05 57 88 08 08





# Mieux gérer les déchets

# Une mission précise et unique pour les sacs jaunes

La Communauté de Communes finance chaque année l'achat de **800 000 sacs jaunes** distribués gratuitement dans les onze communes. Ceux-ci – rappelons-le – ont pour unique vocation d'accueillir les déchets recyclables suivants: bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires, papiers, cartons/cartonnettes et emballages en métal. Lors des collectes, on constate encore trop souvent que des sacs jaunes sont indument utilisés pour les ordures ménagères. Ce qui génère des coûts supplémentaires car, après passage au centre de tri, ces déchets doivent être renvoyés vers le centre d'incinération des ordures ménagères. Aujourd'hui, plus de 10 % des déchets non recyclables sont présents dans les sacs jaunes. **Nous devons agir vite pour réduire cette proportion.** 

#### Bon à savoir

- Utilisez les sacs jaunes uniquement pour les emballages recyclables et le papier.
- En cas de doute sur un déchet, déposez-le dans le bac gris avec les ordures ménagères.
- Le nouveau lien coulissant permet de remplir de façon optimale ces sacs, présentez seulement des sacs pleins à la collecte.

#### La réglette pour trier en deux temps, trois mouvements.

Votre magazine vous présente ce mois-ci la réglette « guide du tri sélectif » (si ce n'est pas le cas, réclamez-la!). Elle s'aimante sur votre frigo pour toujours l'avoir sous les yeux et vous aide à bien trier.

#### COMMENT ÇA MARCHE?

- Sélectionnez dans la fenêtre « objet » (à l'aide du guide coulissant) un déchet parmi les 100 produits classés par ordre alphabétique.
- Repérez la couleur qui apparaît dans la fenêtre « quelle destination » (ne pas tenir compte du code couleur situé en face de l'objet, sur la bande, il faut bien regarder dans la petite fenêtre du guide coulissant).
- Référez-vous à la légende pour connaître la destination du déchet.

DÉTACHEZ CETTE RÉGLETTE ELLE S'AIMANTE SUR LE FRIGO!

#### VOS **DECHETERIES**

Nouveaux horaires depuis le 1er avril

Arsac: Av. de Lesclause

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h Dimanche de 8h30 à 12h

Cussac-Fort-Médoc: Route de Saint-Laurent (horaires d'été: du 1er avril au 30 septembre) Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h Samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h Dimanche de 8h30 à 12h



#### LES PRO, contribution demandée en déchéterie.

Dans le précédent numéro de ce magazine, nous avions évoqué l'accès payant aux professionnels utilisant les services des déchèteries. Ceci est désormais effectif depuis le 1er juin. Ce service est payant car il n'incombe pas à la communauté de prendre en charge les déchets professionnels dont les volumes ne cessent d'augmenter. Tous les professionnels ont été avertis par courrier.

#### Comment continuer à utiliser les services de la déchèterie?

Il suffit d'acheter des cartes prépayées «Pass'Pro» de 5 dépôts à la CdC Médoc Estuaire à Arsac ou à la Mairie de Lamarque (et non de Cussac-Fort-Médoc comme l'indique le dépliant d'information « professionnels : déchèteries mode d'emploi »).

A la déchèterie, le gardien poinçonnera la carte à chaque passage.

#### Quel prix?

- > Gravats, déchets spéciaux, bois, encombrants, déchets verts: 15 € le dépôt (soit 75 € la carte prépayée de 5 dépôts).
- > Ferraille, carton et verre: gratuit

#### Bon à savoir

« Pass' Environnement » d'accès également être apposé sur le pare-brise de tous les véhicules L'autocollant professionnels.

Les particuliers restent prioritaires en cas de limitation de capacité des bennes.

Télécharger le dépliant afin de connaître toutes les modalités relatives à ces nouvelles conditions d'accès sur:

www.cc-medoc-estuaire.fr



#### Le collège d'ARSAC joue le jeu de l'Agenda 21

L'aventure débute il y a un an. Anne-Catherine Gatineau, la principale adjointe de l'établissement, Nathalie MARTIN professeur de SVT et Dominique VERFAILLIE conseiller principal d'éducation engagent le collège d'Arsac dans une démarche Agenda 21 (voir encadré). L'équipe sollicite alors acteurs du collège, enfants et institutionnels... la dynamique s'active, les partenariats se créent, le projet est en marche.

#### Année 1 : le temps du diagnostic

Rapidement, élèves, professeurs, gestionnaires, agents techniques et représentants des parents d'élèves se sont impliqués avec conviction dans ce projet de développement durable. Et naturellement, le Conseil Général, la Communauté de Communes et la Mairie d'Arsac ont très vite apporté une importante contribution au dispositif sous forme d'aides financières mais aussi de ressources humaines. Avec le collège, ces partenaires constituent le comité de pilotage. Le diagnostic préliminaire obligatoire s'est appuyé sur le travail de trois commissions: pédagogique, éducative et technique, incluant en grande part des scolaires. Un groupe de 8 éco-délégués (représentant des élèves au comité de pilotage) et une classe de 5ème S y ont consacré deux heures par semaine!

#### objectifs en vue

Les thèmes retenus concernaient la bonne gestion des déchets et une réflexion sur les achats et la consommation alimentaires. La Communauté de Communes par le biais de son conseiller du tri, Brice BERTON BOITEL, a formé les élèves au tri sélectif des déchets et a organisé une instructive visite du centre d'incinération et de valorisation énergétique des déchets de Bègles. Le temps de l'étude est fini, les propositions d'actions peuvent s'exprimer. Parmi elles, la création de compost, la mise en place de différentes poubelles pour trier les papiers, cartons, bouteilles en plastique, de nouvelles formations et le choix de fournisseurs de proximité afin de limiter l'impact carbone des déplacements.

Une initiative volontaire et exemplaire!

L'Agenda 21 est un plan d'actions pour le XXI° siècle (d'où son nom!) adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre, à Rio, en adopte par 173 cheis d'Etat lors du sommet de la Terre, a Mo, en 1992. Avec ses 40 chapitres, ce plan définit les secteurs (à l'échelle internationale, nationale et locale) où le développement durable doit s'intégrer, par exemple l'environnement, la santé, l'éducation, ...

A l'échelle d'un collège, la démarche d'**Agenda 21** consiste à identifier à travers un diagnostic de l'établissement (sur l'énergie, les déchets, l'eau, la solidarité et citoyenneté, etc.) les enjeux du développement durable et les axes de progrès. Des objectifs peuvent ensuite être fixés et un plan d'actions élaboré afin de changer les comportements.



## Le Point Info Tourisme de Lamarque

#### Point de départ des découvertes et escapades estivales

Ouvert cette année du **14 mai au 11 septembre**, le Point Info Tourisme du port de Lamarque entame sa troisième saison. Sa vocation: inviter à découvrir le Médoc, l'Estuaire et la Gironde à travers des balades, des événements et une exposition. Depuis son ouverture au public, plus de 30 000 visiteurs français et étrangers ont bénéficié de ce service communautaire.

#### Le Fleuve et Cordouan à l'honneur

Dans le cadre de l'Année du Fleuve et du 400ème Anniversaire du Phare de Cordouan, le Point Info Tourisme propose une exposition de photos de **Michel Le Collen**. De la confluence entre Dordogne et Garonne, en passant par les rives et îles de l'Estuaire et ses phares, jusqu'au « Roi des Phares », le photographe nous offre de nouvelles vues aériennes, la plupart inédites. Commentées par l'auteur et Didier Coquillas, historien et médiateur scientifique local, elles invitent à découvrir ou redécouvrir notre patrimoine naturel et culturel.





Michel Le Collen

#### Générosité de l'Accueil

Le Point Info Tourisme s'implique dans l'opération Générosité de l'Accueil menée par l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de Gironde. Un concours et deux manifestations illustrent cet engagement.

- Un grand jeu pour gagner des séjours en Gironde : une semaine sur la route des vins de Bordeaux, en Graves et Sauternes, et 60 week-ends pour deux à six personnes. Pour participer, il suffit de se rendre au Point Info Tourisme pour remplir et déposer votre bulletin dans l'urne prévue à cet effet! Ce jeu se déroule jusqu'à la fermeture, le 11 septembre. Tirage au sort le 21 octobre.
- Les journées «Généreuses»: les 14 juillet et 13 août, nos conseillères en séjour revêtiront les couleurs de l'opération « Générosité de l'Accueil » pour aller à la rencontre des touristes, sur le port de Lamarque. Elles proposeront aux visiteurs de découvrir notre patrimoine bâti, viticole et naturel, et de participer au jeu concours organisé.



#### OUVERTURE

#### Mai, juin et septembre

Mercredi, jeudi, vendredi 9h30–12h30 / 14h30–17h30 Samedi, dimanche 9h00–12h30 / 14h30–18h00

#### Juillet et août

7 jours sur 7, 9h00-18h00

Tél: 05 56 58 76 19

Services: jeux en bois et coloriages sur l'estuaire pour les enfants, table à langer et four à micro-ondes pour les plus petits, toilettes.

#### Chemins secrets

A pied ou à vélo, depuis le port de Lamarque, traversez les marais pour rejoindre le Fort Médoc, classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, ou bien longez l'estuaire vers le port d'Arcins et les marais d'Arcins et de Soussans dans un environnement naturel classé NATURA 2000.

# De juillet à septembre, les animations en Médoc Estuaire

	Dates	Manifestations	Communes
	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 30 sept.	Exposition de l'artiste Mica	Cantenac
	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 11 sept.	Exposition photos aériennes « rives de l'estuaire et Cordouan » — Michel Le Collen	Larmaque
<b>=</b>	Du 1er juillet au 30 sept.		Cantenac
ŢĬĬ	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 août	Dégustation 100% Cépages	Arsac
<b>(a)</b>	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 oct.	Exposition Laurent Valéra	Cantenac
p	Le 14 juillet	Fête du 14 juillet	Le Pian-Médoc / Cussac-Fort-Médoc / Arsac
	Le 14 juillet	Cinéma en plein air : Talons Aiguilles de Pedro Almodovar	Arsac
			Arsac
<b>a</b>	Le 24 juillet	Trophée des 3 Forts	Cussac-Fort Médoc
	Le 28 juillet	Cinéma en plein air : Meurtre mystérieux à Manhattan de Woody Allen	Arsac
ήή	Le 29 juillet	Soirée intercommunautaire ALSH et jeunes	Arsac
	Le 4 août	Cinéma en plein air: Deux freres de Jean-Jacques Annaud	Arsac
<b>4 4 4</b>	Le 11 août	Cinéma en plein air: Big Fish de Tim Burton	Arsac
	Le 18 août	Cinéma en plein air: Slumdog Millionnaire de Danny Boyle	Arsac
	Le 20 août	«Comme il vous plaira» de Shakespeare	Cussac-Fort Médoc
	Le 25 août	Cinéma en plein air: Le fabuleux destin d'Amélie Poulain de Jean-Pierre Jeunet	Arsac
•	Du 27 au 28 août	Grand Prix de Margaux	Margaux
<b>1</b>	Le 28 août	Vide-greniers	Lamarque
99	Du 3 au 4 sept.	Festival des Gueilles de bonde	Macau
iii	Le 3 sept.	Forum des associations	Ludon-Médoc / Le Pian-Médoc
27	Le 4 sept.	Concert Eglise	Cantenac
<b>1</b>	Le 11 sept.	Brocante et Vide-greniers	Cantenac
99	Du 24 au 25 sept.	Fête Foraine	Le Pian-Médoc
<b>=</b>	Du 24 au 25 sept.	Championat de Gironde de Pétanque	Margaux
<b>1</b>	Le 25 sept.	Vide-grenier	Le Pian-Médoc





### 13 ÉDITION DE LA MÉDOCAINE VTT

6600 participants, et bien plus d'encouragements, d'applaudissements et de félicitations, réservés aux bénévoles organisateurs sans qui cette rencontre amicale n'aurait pu aussi bien se dérouler. La Médocaine VTT du mois de mai dernier fut une grande réussite, sportive, oui, mais

aussi amicale et joyeuse. Un grand merci à tous les partenaires qui ont tracé la route avec la Communauté de Communes Médoc Estuaire: le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général de la Gironde, les Mairies

et les Syndicats Viticoles. Merci également aux châteaux et à tous leurs personnels qui ont reçu les vététistes avec enthousiasme et leur ont permis de rentrer dans les secrets des lieux. Les dégustations et points de restauration qui ont ponctué les six parcours ont véritablement participé au charme de cette aventure familiale haute en couleurs.

#### Quelques souvenirs photographiques de cet événement intercommunal:





Photos Georges Montminoux

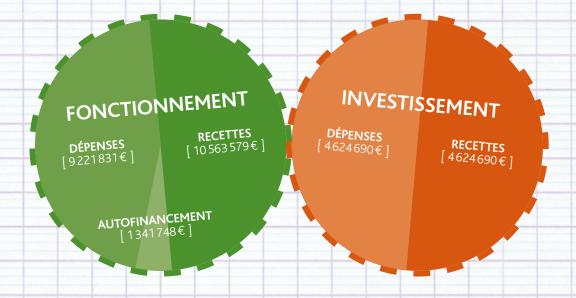


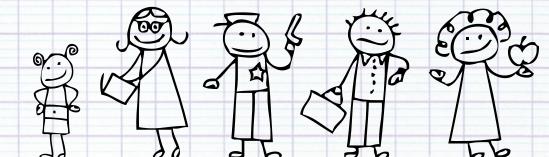


# UN BUDGET RÉPONDANT AUX BESOINS LIÉS À NOTRE DÉVELOPPEMENT

Le contexte économique et social dans lequel se trouve notre pays et le projet de loi de finances permettent de mieux comprendre les contraintes qui pèsent sur l'élaboration du budget intercommunal 2011. Pour autant, notre visibilité, à court et moyen termes, est obstruée par l'économie générale et les projets de réforme des collectivités. Par conséquent, le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 28 avril 2011 a voté un budget de prudence, tout en respectant nos engagements dans nos investissements afin de répondre aux besoins liés à son développement.

#### VUE CLOBALE DU BUDGET





#### RÉPARTITION DES DÉPENSES ET DES RECETTES

#### **FONCTIONNEMENT**

#### DÉPENSES

- **1 –**[3607205€] Charges à caractère général
- **2-**[2491066€] Charges de personnel
- -[2570936€] Atténuation de produits
- **4-**[331324€] Autres charges de gestion courante
- [ 166 000 € ] Charges financières
- 6-[2000€] Charges exceptionnelles
- –[ 53 300 € ] Dotations aux amortissements et provisions
- 8-[1341748€] Virement à la section d'investissement

#### RECETTES

- [6885447€] Impôts et taxes
- **2-**[2379161€] Dotations et participations
- –[ 488 471€ ] Excédent de fonctionnement reporté
- **–**[ 560 500 € ] Produits des sevices
- -[250000€] Atténuation de charges

#### INVESTISSEMENT

#### DÉPENSES

- [ 141 000 € ] Remboursement d'emprunts
- –[ 206 643,42 € ] Immobilisations incorporelles
- –[ 3859 161,88€ ] Immobilisations corporelles
- –[ 28730€] Participations et créances rattachées
  - -[ 240 000€ ] Immobilisations en cours
    - -[ 149 155,17 € ] Déficit reporté

#### RECETTES

- [702 490,47 €] Affectation de résultat
- -[ 408 508 € ] Dotations, fonds divers
- –[818952€] Subventions d'investissement
- -[622807€] Emprunts et dettes assimilées
- -[ 676885€] Vente de terrains
- –[53300€] Amortissements
- **7–**[ 1341748€] Autofinancement

#### PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

– [ 680 000 € ] – Acquisition terrains

-[2302000€] - Travaux de voirie

– [ 300 000 € ] – Aménagement zone d'activité

–[ 308 675 € ] – Extension bâtiment communautaire

–[ 385 000 € ] – Divers travaux pour l'environnement

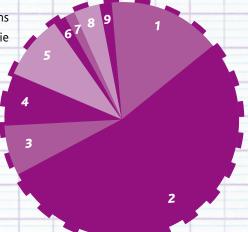
**–** [ 75 150 € ] – Etude touristique

–[ 60 000€] – Travaux pour la petite enfance

8-[150000€] - Diverses études

-[70000€] – Matériels divers mobiliers





# UN ÉTÉ très animé

## Le programme des Accueils de Loisirs

Pour toutes les familles résidant sur le territoire de la Communauté de Communes, le service jeunesse propose de nombreuses animations et activités pour les plus petits comme les plus grands.

Ces pages ne suffiront pas à vous détailler toute la diversité des activités. Nous vous invitons à les découvrir sur www.cc-medoc-estuaire.fr dans l'agenda de la rubrique Enfance et Jeunesse (les inscriptions en ligne y sont également possibles dans la limite des dates imposées). Il est question de zoo, de jeux à thèmes, de bricolage, d'éveil artistique, de baignade à la mer, de jeux olympiques, de gâteaux, de fabrication de cerfs-volants et bien d'autres surprises. Six sites accueils de loisirs sont répartis sur le territoire.

#### Le 29 juillet

#### Ne manquez pas la grande soirée Inter ALSH 19H – Salle Soubeyran à Arsac!

Oui, le vendredi 29 juillet ne sera vraiment pas une journée comme les autres. Au cœur de l'été, à l'initiative du service jeunesse de la Communauté de Communes, voici une soirée dédiée au plaisir des enfants... et de leurs parents. Encouragés par les animateurs des Accueils de Loisirs, les petits profiteront de jeux gratuits, d'animations joyeuses, de structures gonflables pour sauter, s'ébattre et rire. Un film sera projeté pour eux en plein air et les gourmands seront à la fête lors du pique-nique géant. Même si ce rendez-vous est gratuit il est nécessaire de vous inscrire sur www.cc-medoc-estuaire.fr. À bientôt.

www.cc-medoc-estuaire.fr



+ D'INFOS

Responsable du Service Jeunesse / Tél.: 05 57 88 62 10 / 06 75 95 79 15 / assistante@medoc-estuaire.fr / Du lundi au vendredi, de 9h à 17h et sur rendez-vous

Focus sur les ados

Cet été les ados (de 12 à 14 ans) sont gâtés, voilà ce qui les attend:

Stage vidéo sur l'île nouvelle.

Stages d'équitation (SHA du Taillan Médoc)

Mini séjours catamaran, escalade à Carcans-Maubuisson.

Vacances sportives tout l'été avec du surf, de la voile, du canoë, du beach-volley, du base-ball...

Et les passerelles entre sites avec la mise en binômes de centres: Cussac avec Soussans, Macau avec Ludon. Là aussi, de nombreuses activités sportives et artistiques sont prévues (tennis, vélo, accrobranches, sorties, foot city, ateliers créatifs, cuisine...





## www.cc-medoc-estuaire.fr

#### Un nouveau site web vivant, actif... et très utile

Le nouveau site du territoire se veut une ressource d'information et de services faciles d'accès au service de tous les administrés. Preuve de son utilité, 8 500 visites ont été constatées depuis son ouverture en mars 2011. Faites de cette nouvelle adresse votre favori!

#### <u>Un site riche pour une</u> <u>intercommunalité plus présente</u>

La Communauté de Communes fournit ici à tous une véritable plateforme dynamique, réactive, évolutive et participative. Loin d'être une simple vitrine, il s'agit bien d'un outil très pratique et très réactif. Oui, vous ne saviez pas que l'on pouvait ici surfer en dehors des périodes de mascaret.

Sept grands thèmes donnent le rythme à ce rendezvous numérique: la Communauté de Communes avec la présentation de ses élus et le fonctionnement de la collectivité territoriale, le cadre de vie, l'économie, l'enfance et la jeunesse, la gestion des déchets, la prévention et la sécurité, le tourisme et les loisirs. Utile aux habitants, il est aussi un outil de séduction auprès de tous nos visiteurs de proximité ou plus lointains.

#### Un site pour gagner du temps

Ouvert 24h/24, 7/7 jours, <u>www.cc-medoc-estuaire.fr</u> vous donne accès à de nombreux formulaires en ligne (comme l'inscription des enfants au centre de loisirs). Ils vous permettent de prendre contact avec les services de la CdC... sans avoir à vous y rendre! Enfin – très populaire – la rubrique Agenda rassemble toutes les manifestations sportives et culturelles du territoire. Elle foisonne de bonnes idées pour sortir le soir et les weekends. Interactif, ce site collecte et diffuse également les informations que lui confient associations et communes.

#### <u>L'information en toute simplicité</u>

En quelques clics, ce portail vous révèle toute l'étendue de ses services. Petit aperçu:

- Horaires, lignes et arrêts des transports scolaires.
- · Horaires des trains, bus et bacs.
- Annuaire des restaurants et hébergements sur le territoire.
- Annuaire des entreprises des zones artisanales.
- Annuaire des associations.
- Informations sur les déchets, collectes, déchèterie, réglementation.
- Animation pour les enfants le mercredi et vacances scolaires dans les 6 ALSH.
- Adresses et horaires des antennes Relais Assistance Maternelle...



# NE.C. Bx B 300 988 342. Imprimé en France 07 2011. Imprimé sur papier certifié FSC, label garantissant une gestion durable des forêts. Crédit photos: Médoc Estuaire / Fotolia

# Fonctionnement

## de la Communauté de Communes

#### Élus

#### Gérard DUBO

#### VICE PRÉSIDENTS

Didier MAU Joseph FORTER Éric BOUCHER

Pierre-Yves CHARRON

Chrystel COLMONT-DIGNEAU

Jacqueline POTTAIN

Claude GANELON

Pominique FÉPIEU

Liliane MONNEREAU

Dominique SAINT-MARTIN

#### Services

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Directeur Général des Services Pirectrice Générale Adjointe des Services

Jean-Marc PERIER Auriane LABATUT

#### ACCUEIL / SECRÉTARIAT

Karine TREMBLIER Siham EDDEBBI

#### Infos légales

DIRECTION DE LA PUBLICATION :

DIRECTION DE REDACTION:

REDACTION :

CONCEPTION / RÉALISATION:

Agence Newton

Médoc estuaire / Fotolia /

IMPRESSION:

Ce journal est réalisé sur papier certifié PEFC (produit dans une logique de gestion durable des forêts)

DÉPOT LEGAL:

FINANCES / RESSOURCES HUMAINES

Sébastien BODIN

Marie Christine LASSOUREILLE

Marina BOURGEADE

Huguette PANOZZO

SERVICES TECHNIQUES Arnaud LÉVEIL

Responsable

Responsable PETITE ENFANCI Bernadette BRUNON Directrice/Coordinatrice

Christine LALLEMENT Animatrice RAM Céline PIGNOL Animatrice RAM

STRUCTURE MULTI ACCUEIL «A PETITS PAS

Sandra PATANCHON, Directrice

Emilie LEBAILLIF, Colette LEFORT, Florence CHEVALIER, Lydia HUTZLI, Béatrice SIMONNET, Carole ROUSSEAU, Nathalie BARGET, Céline BEAUFORT.

Richard RAVET Cuisinier

STRUCTURE MULTI ACCUEIL «LES PETITS BOUCHONS»

Nathalie GUEGUEN Directrice

Lydia LACOMBE, Pascale COMIN, Aurore VERROY,

Panielle RENAUP, Nathalie CANETTI, Jessica BISENSANG, Marie-Christine CHANDELIER

Muriel STUTZMANN

Responsable accueil occasionnel MICRO CRÈCHE «PICOTTI

Céline PIGNOL

Référent technique Corinne LAPEGUE, Marine FAVIN,

Virginie BOYER, Nathalie CANETTI ENVIRONNEMENT

Amandine PEGUEIL Chargée de Mission Brice BERTON-BOITEL

Ambassadeur de tri JEUNESSE Martine BLANC

Responsable DIRECTEURS A.L.S.H Mohamed TAJDIRT Arsac

Juanita CARBONNEL Cussac-Fort-Médoc Céline BOIPRON Ludon-Médoc Yannick FEILLARD Le Pian-Médoc

Françoise GROLLET Macau Carole DA-CUNHA Soussans

POLICE

Laurent LAPEGUE Chef de service Caroline PABIS Adjointe au Chef de service Catherine CASSAGNE

Joëlle CLAVERIE, Chantal AUGEREAU, Secrétariat

Mickaël MERCERON, Jean-Jacques FAUCHE, Sandy LOPEZ, Cyrille MASSIAS, Paisy RINCON,

Younn PERRIER

TOURISME Anne-Valérie MARTIN Chargée de Mission COMMUNICATION Séverine LAGRAVETTE Chef de projet web

Communauté de Communes

Médoc Estuaire

Terres d'envies Siège Social: 33460 MARGAUX

Administration: 33460 ARSAC - Tél.: 05 57 88 08 08 - fax: 05 57 88 90 64

www.cc-medoc-estuaire.fr